

## Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

## Produit

Call Vontobel Warrant sur Platinum (Troy Ounce)

Code ISIN CH0532213789 / Code VALOR (Suisse): 53221378 / Symbole: WPLB3V

Initiateur du produit: **Bank Vontobel AG**, Zurich, Suisse, site web: <https://derinet.vontobel.com>  
Composez le numéro **00800 93 00 93 00** pour obtenir davantage d'informations

Émetteur: **Bank Vontobel AG**, Zurich, Suisse

Autorité compétente: -

Le présent document a été créé le 3 avril 2020, 12:16 (heure locale Zurich)

**Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et qui peut être difficile à comprendre.**

## En quoi consiste ce produit ?

**Type** Titre de créance au porteur, sous la forme de titres dématérialisés sans certificat, régi par le droit suisse.

**Objectifs** L'objectif de ce produit est de vous fournir une participation démultipliée (avec effet de levier) à toute variation du cours de l'actif sous-jacent. Par voie de conséquence, vous êtes exposés à un risque très élevé de perte totale de votre investissement. Ce produit est un instrument financier complexe associé à un actif sous-jacent (Platinum (Troy Ounce)).

Le produit a une durée limitée et sera remboursable à la date de rachat. Vous pouvez exercer le produit à compter de première date d'exercice jusqu'à la date d'évaluation. À la date de rachat, vous percevrez un montant de rachat si le cours de référence est supérieur au prix d'exercice à la date d'exercice. Le montant du rachat est égal à la différence positive entre le cours de référence et le prix d'exercice, multipliée par le ratio. Si vous n'avez pas exercé le produit, ses possibilités de rachat sont les suivantes:

1. Si le cours de référence est supérieur au prix d'exercice à la date d'évaluation, vous percevrez à la date de rachat un montant égal au montant par lequel le cours de référence est supérieur au prix d'exercice, multipliée par le ratio.
2. Si le cours de référence est égal ou inférieur au prix d'exercice à la date d'évaluation, aucun paiement ne sera réalisé et le produit expire sans valeur.

Le montant de rachat sera converti de la devise de l'actif sous-jacent dans la devise du produit.

En règle générale, les paiements et livraisons sont réalisés dans les cinq jours bancaires suivant la date d'exercice.

### Produit

Devise du produit	CHF	Date d'évaluation	19 juin 2020
Prix d'achat	CHF 0.30	Type d'option	Option d'achat
Date initiale de fixing	20 mars 2020	Type de règlement	En numéraire
Date d'émission	20 mars 2020	Date de rachat	5 jours bancaires à compter de la date d'exercice ou de la date d'évaluation
Première date d'exercice	27 mars 2020	Taux de Change Pertinent	Bloomberg BFIX, 14h, heure de Francfort
Date de paiement	27 mars 2020		

### Actif sous-jacent

Platinum (Troy Ounce)			
Type	Commodity	Cours de référence	LBMA Platinum Price PM
Code ISIN	XC0009665545	Prix de référence Initial	USD 624.35
Devise	USD	Ratio	0.005
Agent de référence	The London Metal Exchange (LMEbullion)	Prix d'exercice	USD 775.00

L'Émetteur est habilité à résilier le produit avec effet immédiat en cas de survenance d'un événement extraordinaire. Aux rangs de ce type d'événements figurent le retrait de la cote ou la résiliation d'un Sous-jacent, des amendements de la législation, des événements fiscaux. Dans ce cas, le montant qui vous est dû au moment de la résiliation peut se révéler sensiblement inférieur au montant que vous avez investi. Une perte totale du capital investi est possible. Vous supportez aussi le risque que le produit soit résilié à un moment qui pourrait vous être défavorable, et il se peut que vous ne puissiez réinvestir le montant perçu lors de la résiliation qu'en des termes moins favorables.

**Investisseurs privés visés** Le produit est destiné aux investisseurs de détail qui visent une participation démultipliée aux variations des cours et/ou à couvrir un autre investissement et qui ont un horizon d'investissement à très court terme. Le produit est destiné aux investisseurs dotés de connaissances et/ou d'expérience avancées de produits financiers. Les investisseurs sont en mesure de supporter une perte totale de leur investissement et n'accordent aucun intérêt à la protection du capital.

## Quels sont les risques et qu'est-ce que cela pourrait me rapporter ?

Indicateur de risque



1

2

3

4

5

6

7

← Risque le plus faible

→ Risque le plus élevé

L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'au 26 juin 2020. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de l'Émetteur de vous payer. Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée. Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que la capacité de l'Émetteur à vous payer en soit affectée.

**Si la devise du pays dans lequel vous achetez ce produit, ou la devise du compte sur lequel les paiements relatifs à ce produit sont crédités, est différente de la devise du produit, veuillez noter le risque de change. Les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies.** Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas du marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si l'Émetteur n'est pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pourriez perdre l'intégralité de votre investissement.

## Scénarios de performance

**Il est impossible de prévoir avec précision l'évolution du marché à l'avenir. Les scénarios présentés ne sont qu'une indication de certains résultats possibles d'après les rendements récents. Les rendements réels pourraient être inférieurs.**

Investissement CHF 10'000		Période de détention recommandée
Scénarios		26 juin 2020
<b>Scénario de tensions</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non annualisé)	<b>CHF 0.00</b> -100.00%
<b>Scénario défavorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non annualisé)	<b>CHF 0.00</b> -100.00%
<b>Scénario intermédiaire</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non annualisé)	<b>CHF 0.00</b> -100.00%
<b>Scénario favorable</b>	<b>Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts</b> Rendement en pourcentage (non annualisé)	<b>CHF 6'321.21</b> -36.79%

Ce tableau montre les sommes que vous pourriez obtenir au cours des prochains 2 mois, en fonction de différents scénarios, en supposant que vous investissez CHF 10'000. Les différents scénarios montrent comment votre investissement pourrait se comporter. La durée de conservation recommandée pour ce produit est inférieure à un an. Les chiffres ne sont pas calculés par année, mais pour la période de détention recommandée. Les chiffres de cette section et "Quels sont les coûts?" ne sont pas comparables avec les chiffres relatifs aux produits dont la durée de conservation recommandée est différente. Les scénarios présentés sont une estimation de performances futures à partir de données du passé quant à l'évolution de cet investissement. Ils ne constituent pas un indicateur exact. Ce que vous obtiendrez dépendra de l'évolution du marché et de la durée pendant laquelle vous conserverez le produit. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes, et ne tient pas compte du cas où l'Émetteur ne pourrait pas vous payer. Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

## Que se passe-t-il si Bank Vontobel AG n'est pas en mesure d'effectuer les versements?

Vous êtes exposé au risque que l'Émetteur ne puisse pas remplir ses obligations relativement au produit, par exemple, dans le cas d'une insolvabilité (incapacité de payer / sur-endettement) ou à un ordre administratif de mesures de résolution. En cas de crise de l'Émetteur du Garant, un tel ordre peut également être délivré par une autorité de résolution en vue d'une procédure d'insolvabilité. Ce faisant, l'autorité de résolution a des pouvoirs d'intervention étendus. Entre autres, elle peut réduire les droits des investisseurs à zéro, résilier le produit ou le convertir en actions de l'Émetteur et suspendre les droits des investisseurs.

**Une perte totale de votre capital investi est possible.** Le produit constitue un instrument de dette et, en tant que tel, il n'est couvert par aucun système de protection des dépôts.

## Que va me coûter cet investissement?

### Coûts au fil du temps

La réduction du rendement (RIY) montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires.

Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même. Les chiffres présentés supposent que vous investissiez CHF 10'000.00. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement CHF 10'000.00	Si vous encaissez le 26 juin 2020 (échéance)
<b>Coûts totaux</b>	<b>CHF 1'213.00</b>
Incidence sur le rendement (réduction du rendement)	13.90%

### Composition des coûts

Le tableau ci-dessous indique:

- l'incidence des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée;
- la signification des différentes catégories de coûts.

Ce tableau indique l'incidence sur le rendement			
Coûts ponctuels	Coûts d'entrée	13.90%	L'incidence des coûts déjà inclus dans le prix.
	Coûts de sortie	0.00%	L'incidence des coûts encourus lorsque vous sortez de votre investissement à l'échéance.
Coûts récurrents	Coûts de transaction de portefeuille	-	Sans objet

## Combien de temps dois-je le conserver, et puis-je retirer de l'argent de façon anticipée ?

### Période de détention recommandée: Jusqu'au 26 juin 2020 (échéance)

Il n'est pas possible de recommander individuellement une période de détention. En raison de l'effet de levier, le produit réagit aux variations les plus faibles du Sous-jacent, ce qui donne lieu à des pertes ou des gains sur des périodes imprévisibles. Toute recommandation individuelle concernant la période de détention constituerait une information trompeuse remise à un investisseur spéculateur. S'agissant des investisseurs qui achètent le produit à des fins de couverture, la période de détention dépend de l'horizon de couverture de chaque investisseur.

Vous pouvez exercer le produit lors un quelconque jour ouvré bancaire à compter de la première date d'exercice en demandant à votre banque dépositaire de (1) transmettre un avis d'exercice à Bank Vontobel AG, Zurich (Agent en charge de l'exercice) conformément à la période de préavis, et de (2) transférer les produits exercés à l'Agent en charge de l'exercice. Une fois l'exercice réalisé, vous recevrez un montant de rachat décrit plus en détail dans la section intitulée « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus. En outre, vous pouvez sortir du produit plus tôt en le cédant en passant par la bourse de cotation du produit ou en dehors de cette bourse. Si vous devez vendre le produit au lieu de l'exercer, le montant que vous recevrez pourrait être inférieur au montant que vous auriez reçu autrement. Le rachat décrit dans la section intitulée « En quoi consiste ce produit ? » ci-dessus ne s'applique que si le produit est détenu jusqu'à l'échéance.

Cotation en bourse	SIX Swiss Exchange	Dernier jour de négociation en	19 juin 2020, heure 12:00
Plus petite part négociable	1 Produit	bourse	
		Cotation du prix	Cotation de la part

La vente du produit peut se révéler impossible dans des circonstances de marché exceptionnelles ou en cas de problèmes techniques. Si vous cédez le produit avant son échéance, vous pourriez percevoir moins que si vous aviez conservé le produit jusqu'à l'échéance.

## Comment puis-je introduire une réclamation ?

Toute réclamation portant sur la personne qui conseille ou commercialise le produit peut être soumise directement à ladite personne via le site web concerné. Toute réclamation portant sur le produit, le présent document ou la conduite de l'Initiateur et/ou de l'Émetteur de ce produit peut être soumise sous forme écrite (par exemple, par lettre ou par courrier électronique) à Bank Vontobel AG, Structured Products, Bleicherweg 21, 8022 Zurich, Suisse, e-mail: [zertifikate.ch@vontobel.com](mailto:zertifikate.ch@vontobel.com), site web: <https://derinet.vontobel.com>.

## Autres informations utiles

Le programme d'émission, tout annexe y afférent ainsi que le prospectus de cotation sont, conformément aux exigences légales, disponibles gratuitement sur le site web <https://derinet.vontobel.com>. Afin d'obtenir davantage d'informations, et en particulier des détails concernant la structure et les risques associés à un investissement dans le produit, vous devez lire ces documents.